

**Site Natura 2000
FR7200714
Zones humides de l'arrière
dune des pays de Born
et de Buch
Bilan d'animation du site**



Fonds européen agricole pour le développement rural : l'Europe investit dans les zones rurales

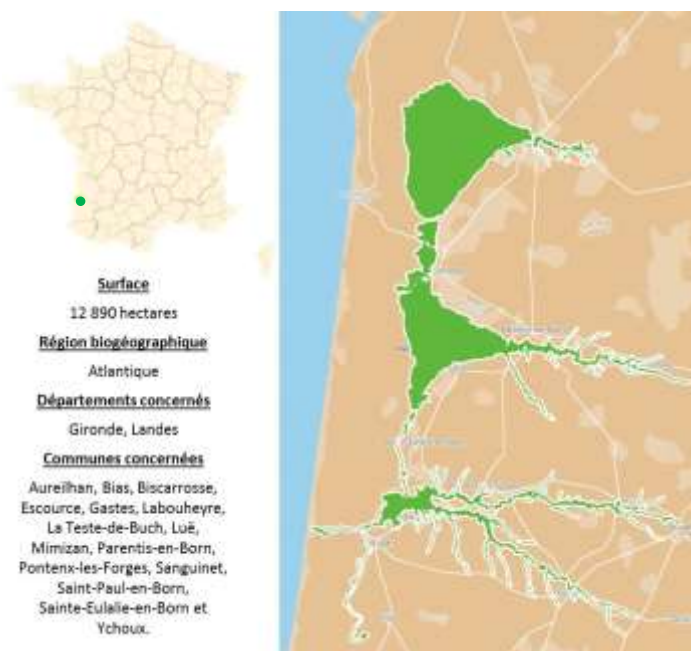
SOMMAIRE

PRÉAMBULE	2
<u>Le site Natura 2000 des zones humides de l'arrière dune des pays de Born et de Buch</u>	2
<u>Rappel des enjeux et objectifs</u>	2
<u>Missions de la structure animatrice.....</u>	2
MISE EN ŒUVRE DES PROCESSUS DE CONTRACTUALISATION POUR LES HIC & EIC	3
<u>Les contrats Natura 2000</u>	3
<u>Animation de la charte</u>	3
AMÉLIORATION DES CONNAISSANCES.....	5
<u>Formation odonates – participation à l'initiation, à la détermination et au suivi des Odonates (libellules et demoiselles)</u>	5
<u>Projet tutoré étang de Pontenx-les-Forges</u>	6
ÉVALUATION DES INCIDENCES DES PROJETS	6
<u>Assistance technique</u>	6
<u>Veille sur site.....</u>	7
<u>Formation.....</u>	7
VEILLE À LA COHÉRENCE DES POLITIQUES LOCALES ET PUBLIQUES	7
COMMUNICATION	9
GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIÈRE	10
<u>Gestion administrative</u>	10
<u>Gestion financière</u>	10
BILANS	11
<u>Bilan humain</u>	11
<u>Synthèse</u>	11
<u>Perspectives</u>	12

PREAMBULE

Le site Natura 2000 des zones humides de l'arrière dune des pays de Born et de Buch

Le Document d'Objectifs (DOCOB) du site Natura 2000 FR7200714 « Zones humides de l'arrière dune des pays de Born et de Buch », désigné au titre de la Directive Habitats, a été validé le 3 juillet 2014 à Sainte-Eulalie-en-Born.



Rappel des enjeux et objectifs

Ensemble naturel en « chapelet », ce site Natura 2000 est composé de la chaîne des étangs du nord des Landes (lacs de Cazaux-Sanguinet, Parentis-Biscarrosse, petit étang de Biscarrosse et étang d'Aureilhan).

Missions de la structure animatrice

Depuis la sollicitation des services de l'État, la communauté de communes des Grands Lacs a prouvé sa volonté d'agir en faveur de la démarche Natura 2000. « **Etre acteur plutôt que spectateur** », tel est le choix de la collectivité. Poursuivre la démarche dans sa phase d'animation était donc justifiée.

Le rôle de la structure animatrice est donc pluridisciplinaire. La mission comprend en effet plusieurs tâches :

- Gestion des habitats et des espèces par le biais de la charte et des contrats,
- Amélioration des connaissances,
- Appui technique pour la mise en place des évaluations des incidences Natura 2000,
- Information, sensibilisation et valorisation du site,
- Veille à la cohérence des politiques locales et publiques,
- Suivi et mise à jour du DOCOB, gestion administrative,....

La structure animatrice a consacré la première année à l'animation du site, en cohérence avec le cahier des charges de l'animation établi par les services de l'État, avec une particularité due au changement de Programme de Développement Rural : seuls 9 mois sur l'année sont comptabilisés.

Cette vaste zone humide implantée sur le littoral aquitain, entre les dunes et au cœur de la forêt landaise, possède une diversité de paysages où près de la moitié du site est recouverte par les milieux lacustres et les cours d'eau. On compte également une variété de boisements différenciables notamment par leur degré d'humidité et leur composition (feuillus, mixtes,...) et de nombreuses pastilles ouvertes : marais, tourbières, prairies, landes,...

18 espèces d'intérêt communautaire ont été recensées, parmi une multitude d'espèces patrimoniales. Certaines sont remarquables, rares et/ou menacées : l'Isoète de Bory, le Faux cresson de Thore, la Lobélie de Dortmann, la Littorelle à une fleur, la Cistude d'Europe, le Grand rhinolophe, la Grande noctule, le Brochet,...

Ce site dénombre aussi plusieurs activités humaines, d'ordre économique, social et de loisirs.

De nombreuses incompatibilités entre les activités humaines et la richesse écologique du territoire ont été décelées il y a quelques années, il semblerait désormais qu'un équilibre se soit installé, avec de nombreuses actions en faveur des milieux et des espèces.

Mais la biodiversité du site reste menacée par :

- la modification du contexte hydraulique,
- l'eutrophisation,
- le développement d'espèces exogènes (jussies, tortue de Floride...),
- l'abandon des pratiques agro-pastorales,
- la dégradation de la qualité de l'eau,
- la sur-fréquentation.

La vigilance, la sensibilisation, et l'information des usagers sont donc des actions importantes à mettre en place afin d'assurer la conservation des milieux aquatiques, de maintenir la diversité paysagère, et de respecter les espèces indigènes du site.

MISE EN ŒUVRE DES PROCESSUS DE CONTRACTUALISATION POUR LES HIC & EIC

Afin de parvenir aux objectifs fixés dans le DOCOB quant à la préservation ou la restauration des habitats d'intérêt communautaire, des habitats d'espèces, et à l'amélioration des conditions de vie des espèces, il est nécessaire de mettre en place cette mission. Celle-ci répartie en deux volets : favoriser la signature de contrats Natura 2000 avec les ayants-droits, propriétaires et exploitants de parcelles inscrites dans le site N2000, et animer la charte pour qu'elle soit appliquée, voire signée.

Les contrats Natura 2000

Les contrats Natura 2000 ont pour objectif de parvenir à la restauration de certains milieux dégradés ou de préserver certains habitats dépendants d'une intervention humaine.

Cette activité complexe n'a pas pu être mise en place cette année 2015 pour deux raisons : d'une part, le démarchage de volontaire et la préparation des dossiers,... travaux fastidieux qui n'ont pu être réalisés ; d'autre part, aucune enveloppe financière n'avait été dédiée à cette tâche. Toutefois le dispositif a été présenté aux usagers et propriétaires, lors de réunions d'informations ou de manifestations publiques.

Des discussions sont également en cours avec différentes structures intéressées par la démarche :

- Fédération des chasseurs des Landes,
- Fédération pour la pêche et la protection des Milieux aquatiques et mairie de Bias
- Syndicat mixte du Bassin versant des Lacs du Born

Les échanges et vulgarisation relatifs au catalogue d'actions sont à mener tout au long de la phase d'animation, ils se poursuivront donc en 2016.

Animation de la charte

La charte Natura 2000 constitue un engagement unilatéral du propriétaire envers les milieux naturels situés sur ses parcelles, sans contrepartie financière. Au-delà du résultat final : la signature de la charte, la priorité demeure l'information sur les bonnes pratiques listées dans ce document.

Les réunions et échanges réalisés avec différentes associations ont permis de faire connaître le dispositif et le contenu de la charte Natura 2000. Au terme de cette année d'animation, on compte :

- la **1ère signature** par le club de voile de Sanguinet, dans le cadre de son engagement en Espace Site et Itinéraire,
- une liste de volontaires prêts à s'engager en 2016.

Structure	Personne ressource	Commentaires
A.A.P.P.M.A. La Gaule Cazaline	DARTIX Patrick	Comme toutes les associations de pêche, l' A.A.P.P.M.A. de Cazaux travaille en faveur des milieux humides, des lacs et rivières, notamment pour l'intérêt piscicole. A ce titre, le Président souhaite s'engager concrètement dans le dispositif Natura 2000.
ACGELB	HALIBERT Alain	L'association de protection de l'environnement est à l'origine de la gestion des milieux lacustres du Born. Très impliquée dans la démarche N2000, depuis le début de l'élaboration du DOCOB, elle souhaite concrétiser son engagement au travers de la charte.
Vermilion Energy	-	Société de production de pétrole implantée sur le lac de Parentis-Biscarrosse (entre autre) et consciente de l'environnement dans lequel elle évolue, l'entreprise canadienne a pour objectif d'améliorer ses pratiques en faveur de l'environnement. L'engagement dans la charte pourrait être une 1 ^{ère} étape.
F.P. bois	SESCOUSSE Alain	Des échanges sont en cours avec des propriétaires privés, engagés dans la démarche de qualification F.P. bois.

La poursuite des échanges, de la vulgarisation de cet outil, est prévue dans les prochaines années d'animation.



Pays de Born

SANGUINET

La voile s'engage

La charte Natura 2000 est un outil d'adhésion issu du document d'objectifs (Docob) élaboré sur le site Natura 2000. Elle comporte une liste d'engagements et de recommandations que le signataire volontaire s'engage à respecter. Ces engagements correspondent surtout à des codes de bonne conduite importants à mettre en place dans un site Natura 2000 pour en préserver son patrimoine écologique.

« Le signataire peut faire le choix d'engager une ou plusieurs de ses parcelles, rappelle Claire Berthod, chargée de mission Natura 2000 à la Communauté de communes des Grands Lacs. Il devra ensuite respecter les engagements relatifs aux types de milieu que l'on retrouvera sur son terrain, tels que forêt, prairies et milieux aquatiques (le cas du club de voile). Mais aussi, ceux qui sont liés à son activité, comme chasse, pêche ou activités nautiques, cette dernière concernant le CVS. L'adhésion se fait pour une durée de cinq ans, avec la possibilité de la renouveler à l'échéance. »

Mardi dernier, en présence de Laurence Quenry, coordinatrice sport de nature à la direction de l'éducation, de la jeunesse et des sports du département des Landes, Simon Schiano, chargé de mission Natura 2000 à la Dreal Aquitaine, Gilbert Torrez, référent Natura 2000 à la Direction départementale des territoires et de la



Le président Jean-Claude Ricard a signé les documents de la charte Natura 2000.

mer des Landes, Fabien Loiné, maire et vice-président de la communauté de communes en charge de l'environnement, Gérard Cornet, responsable du comité départemental de voile, Jean-Claude Ricard, président du Club de voile de Sanguinet et de son vice-président, Daniel Moreau, le CVS s'est engagé dans la création d'un espace site et itinéraire, conformément au plan départemental des ES.

Développement durable Le but de cette démarche, intégrée dans une logique de développement durable, est de faire reconnaître son activité comme sport de nature à l'échelle du département, et de la développer de façon maîtrisée. Afin de poursuivre son engagement dans cette ligne, malgré la difficulté de certaines contraintes, l'association s'est portée volontaire à l'adhésion de la charte Natura 2000, signée par le président Jean-Claude Ricard.

Espace, sites et itinéraires ?

L'inscription d'espaces, sites et itinéraires au Plan départemental des espaces, sites et itinéraires (PDESI) constitue un outil au service des porteurs de projets qui souhaitent s'inscrire à la politique de développement durable du sport de nature initiée par le département des Landes.

Elle permet aux porteurs de projets de bénéficier d'aides départementales (études, aménagement, communication et gestion des sites de prestige) et garantit à l'usager son accessibilité gratuite, son entretien, sa sécurité et son confort.

Ces sites inscrits viennent consolider l'aménagement du territoire landais. Ils renforcent la politique sportive départementale en faveur d'un développement maîtrisé des sports de nature, tout en assurant leurs performances, notamment par le Comité départemental de tourisme (CDT).

et de la développer de façon maîtrisée. Afin de poursuivre son engagement dans cette ligne, malgré la difficulté de certaines contraintes, l'association s'est portée volontaire à l'adhésion de la charte Natura 2000, signée par le président Jean-Claude Ricard.

Francis Pin



Blanc-Mesnil - Gaudin - Lath - Pénard - du Buis - Sanguinet - de la Borne - Sanguinet - Villiers

La CCSD, Économie, Aménagement, Environnement et Patrimoine, Social et Habitat, Mobilité, Toute l'actualité

La 1ère signature de la charte Natura 2000, un événement !

Le 5 novembre 2015, la communauté de communes des Grands Lacs a fait signer la charte Natura 2000 à la Communauté de communes des Grands Lacs. Par cet acte, il marque son engagement dans la démarche environnementale Natura 2000.

Cet événement, d'une grande importance dans le site de la charte Natura 2000, a été organisé par le Club de voile de Sanguinet et le Comité départemental de voile. Il a permis de réunir les élus locaux, les associations, les clubs de voile et les habitants du territoire.

Retrouvez toutes les informations relatives à cet événement :

1ère signature de la charte Natura 2000

Date de l'événement : 04/11/2015

Evénement

Le 5 novembre 2015, la communauté de communes des Grands Lacs a fait signer la charte Natura 2000 à la Communauté de communes des Grands Lacs. Par cet acte, il marque son engagement dans la démarche environnementale Natura 2000.

À cet et 5 jours après la validation de (2008), il est une nouvelle étape dans le site de la charte Natura 2000 des zones touristiques de l'ouest des pays de Born et de la Borne.

Retour en image sur cet engagement



Engagé dans une démarche de développement durable

AMÉLIORATION DES CONNAISSANCES

Etape importante dans la vie d'un site Natura 2000, l'amélioration des connaissances est nécessaire pour obtenir de nouvelles données écologiques. Cela permet ensuite d'adapter les enjeux fixés dans le DOCOB et de mettre à jour le plan de gestion.

Aucune étude spécifique n'a été engagée dans ce but, mais des prospections ponctuelles ont permis de mettre à jour des données et d'augmenter les connaissances sur les enjeux dans chaque commune. Ces prospections se sont déroulées sur des demi-journées, en amont des réunions dans les conseils municipaux. Des informations essentielles ont donc été recueillies comme :

- la localisation de zones d'érosion sur les berges du Canteloup à Luë,
- la localisation de plantes rares à l'échelle locale : cas de la Bruyère du Portugal et de la Digitale (données diffusées ensuite sur l'Observatoire de la Flore Sud-Atlantique) et surtout de l'Isoète hystrix, retrouvé à Aureilhan,
- l'identification de milieux à restaurer (zone humide entre Escource et Pontenx-les-Forges, prairie sur Saint-Paul-en-Born,...),
- l'identification d'arbres gîtes potentiels,
- la confirmation de sites d'ensevelissement de la Cistude d'Europe ou la localisation de Tortue de Floride,
- etc.,...



Pour l'instant, ces prospections constituent une étape préliminaire. Les découvertes identifiées ci-dessus permettront certainement de déclencher des études fines, ou des travaux de restauration ou protection dans la suite de l'animation du site Natura 2000.

Formation Odonates – participation à l'initiation, à la détermination et au suivi des Odonates (libellules et demoiselles)

Dans le cadre du Plan Régional d'Actions en faveur des Odonates (PRAO), le CPIE Seignanx-Adour et le CEN Aquitaine organisent annuellement une formation gratuite destinée à initier les professionnels de l'écologie à la détermination des Odonates, ainsi qu'aux méthodes d'inventaires et de suivis.

Ce groupe d'insectes étant très peu connu sur le site des zones humides de l'arrière dune des pays de Born et de Buch (et la formation étant gratuite), il a été décidé d'y participer afin d'obtenir les connaissances nécessaires permettant ensuite de définir un protocole de suivi. Les deux jours de formation ont été instructifs et permettront de favoriser l'amélioration des connaissances sur ces espèces emblématiques utilisatrices de nombreux milieux dans le site.

Projet tutoré étang de Pontenx-les-Forges

A la demande de Chloé ALEXANDRE, animatrice du SAGE, la communauté de communes des Grands Lacs s'est associée au Syndicat mixte Géolandes pour encadrer un projet tutoré avec les élèves de Master 2 mention « Biodiversité et Suivis Environnementaux » de l'université de Bordeaux.

L'objet de ce projet tutoré est le diagnostic et la caractérisation de zones humides sur le territoire du SAGE étangs littoraux Born et Buch, avec la participation à l'élaboration de plans de gestion. Deux sites ont été identifiés pour cette étude, ils sont localisés sur les parcelles de la Compagnie des Landes à Pontenx-les-Forges.

Il s'agit de :

- deux lagunes du plateau landais,
- l'étang des Forges et ses rives.

L'étang des forges étant intégré au site Natura 2000 des zones humides de l'arrière dune des pays de Born et de Buch, il a été jugé opportun d'encadrer les étudiants. La méthodologie de travail à adopter a été définie ensemble pour sélectionner les protocoles de suivi qui permettront, ensuite, d'améliorer les connaissances sur ce secteur.

Les résultats de cette étude sont en cours de compilation, ils seront présentés en janvier 2016 à l'ensemble des parties prenantes (Cie des Landes, syndicat mixte, université,...).

ÉVALUATION DES INCIDENCES DES PROJETS (E.I.N.)

Assistance technique

La prise en compte des enjeux Natura 2000 et la préservation de l'état de conservation des sites passent par une intégration des objectifs de conservation des DOCOB dès l'amont des plans, programmes, travaux et interventions dans les sites Natura 2000 ou en zones d'influences. Le régime d'évaluation des incidences impose la mise en cohérence des projets.

L'animateur Natura 2000 se doit d'assurer une assistance technique à l'évaluation des incidences Natura 2000 pour les porteurs de projets demandeurs et de veiller au bon respect des objectifs du DOCOB dans leurs plans, programmes ou manifestations.

Le service a pu répondre à différentes sollicitations relatives à des thématiques variées, listées dans le tableau ci-dessous :

Projets concerné	Précisions
Projets à l'échelle des communes, intercommunalités ou syndicats	
Elaboration des PLU - Communes de Bias, Aureilhan et Gastes	Demandes de la part des bureaux d'études des données relatives au périmètre, aux enjeux écologiques,...
Mise à jour de la base de données interne - Commune de La Teste-de-Buch	Demande des données numériques notamment de la faune et de la flore
Plans plages - Géolandes & Communes de Gastes et Sainte-Eulalie-en-Born	Suivi des projets, amendements des données naturalistes et des évaluations d'incidence au titre de Natura 2000
Projet de travaux de forage - Concession de Parentis-en-Born - Vermilion REP	Demande de données sur une zone précise et présentation de l'étude pour suivre l'élaboration du dossier réglementaire
Etude courant de Mimizan - CASAGEC Ingénierie	Demande du DOCOB et de toutes ses pièces pour amender le dossier et respecter les enjeux Natura 2000
Aménagement port Navarrosse - Biscarrosse	Demandes diverses sur N2000, les données, la démarche,...
Travaux de la halte nautique de Cazaux - SIBA	Demande de cartographie pour amender l'E.I.N.
Renforcement de la ligne de gaz entre Biscarrosse et Parentis-en-Born - TIGF	Formulation d'un avis sur l'étude d'impact. Avis relativement mitigé, les données Natura 2000 utilisées étant obsolètes et le tracé défini n'étant qu'en partie justifié
Projets privés ou autres	
Contentieux mairie d'Aureilhan et propriétaire privé : zone à urbaniser située	Différents échanges (avec le cabinet de géomètre, la mairie et la D.D.T.M.) pour présenter la démarche Natura 2000, les enjeux du site et les

dans le site Natura 2000	incidences réglementaires dans le cadre de demande de permis de construire.
Projet d'abattage d'arbres – propriétaire privé de Sanguinet	Informations sur la démarche Natura 2000, les enjeux du site et les incidences réglementaires à respecter dans le cadre d'un abattage d'arbres en site Natura 2000. Echange avec le C.R.P.F.

Veille



Dans le cadre de l'animation, un évènement a été suivi de près : **le raid XL** organisé par le comité régional de Surf et le département des Landes.

Cet évènement sportif annuel organisé à l'échelle départemental s'est déroulée durant deux jours en mai, sur les communes de Biscarrosse, Parentis-en-Born, Gastes, Aureilhan et Mimizan. Des épreuves de stand-up paddle, VTT, canoë, nage et autres se déroulaient au sein même du site Natura 2000.

La communauté de commune a été impliquée dans la démarche dès les prémices du projet et les enjeux écologiques identifiés dans le DOCOB ont été pris en compte au travers d'une évaluation d'incidence (non obligatoire vu l'ampleur de la manifestation).

La participation en tant qu'encadrant (bénévole) au raid a également permis de veiller au respect des engagements pris par les porteurs de l'évènement.

Un autre type de projet a été suivi de près par l'animatrice. Il s'agit de travaux de défrichement réalisés par un privé sur une parcelle située en site Natura 2000. Après contact avec les services municipaux concernés et les propriétaires, il s'est avéré que la parcelle du site Natura 2000 n'était pas visée par les travaux mais a permis le passage des engins. Le contact avec le propriétaire a permis une mise en garde sur les enjeux des milieux concernés et surtout le cadre réglementaire à respecter pour ce type de travaux.

Formation

Afin de parfaitement connaître les modalités de l'évaluation des incidences, et dans l'objectif d'obtenir un maximum d'informations et d'actualités pour parfaire l'assistance technique auprès de porteurs de projet, une formation « évaluation des incidences Natura 2000 » organisée par l'IFORE a été suivie.

VEILLE À LA COHÉRENCE DES POLITIQUES LOCALES ET PUBLIQUES

Faire connaître le site Natura 2000 à l'échelle des autres démarches en cours est primordial. Pour ce faire, la structure animatrice se doit de suivre les démarches de développement et d'aménagement du territoire.

La liste suivante fait état des différentes études et rencontres suivies pour soutenir des programmes d'actions ou veiller à leur cohérence avec le site Natura 2000.

Intitulé de la rencontre/réunion ou du programme	Précisions
Forum des gestionnaires – ATEN	Mesures compensatoires, un enjeu pour les gestionnaires d'espaces naturels
Sortie nature à Sanguinet - ACGELB	Sortie organisée dans le cadre du printemps des Landes – participation pour analyser la promotion réalisée par les organisateurs et leur proposer, si besoin est, des outils de communication adaptés, etc. ...
Echange sur la démarche Natura 2000 avec l'agglomération de La Teste-de-Buch	Réflexion pour tenter de mutualiser certaines actions à l'échelle des deux sites
Comité de pilotage du plan de gestion de la BA120 - CEN Aquitaine	Suivi des actions mises en place sur la BA120 et concertation permettant de faire évoluer les mentalités sur la démarche N2000
Journée animateurs Natura 2000 – sites dunaires du médoc	Journée dédiée aux animateurs Natura 2000
Rencontre conjointe avec l'association	Encadrement de l'association, en charge d'animations estivales sur la

Intitulé de la rencontre/réunion ou du programme	Précisions
AROEVEN et la mairie de la Teste (service environnement)	plage centrale de Cazaux, pour présenter les enjeux du site et les éléments à aborder lors de leurs animations
Réunion « durcissement du camping Aurilandes » à Aureilhan - Géolandes & service environnement du département des Landes & mairie d'Aureilhan.	Présentation des enjeux floristiques sur la commune d'Aureilhan et notamment au niveau du camping Aurilandes : pelouse oligotrophe à Isoète histrix
Réunion Trame verte et bleue - SCOT du Born	
Plans plages à Sainte-Eulalie-en-Born et à Gastes – Géolandes	Réunions organisées par le syndicat mixte Géolandes, le GIP littoral et les communes concernées Lancement de la démarche plan-plage sur Sainte-Eulalie-en-Born avec étude de faisabilité, définition du périmètre et des enjeux. Relance de la démarche sur Gastes avec présentation du dossier finalisé par le bureau d'études en charge du dossier
Arrachage manuel Jussie - ACGELB	Participation et suivi de l'arrachage manuel afin de visualiser les pratiques et d'analyser les améliorations à prévoir
Réunion récif artificiel - FDAPPMA 40	Présentation de la démarche et des perspectives à venir
JET Trame verte et bleue & N2000 - ATEN	Natura 2000 et Trame verte et bleue : Quelles synergies dans la mise en œuvre de ces politiques ?
Réunion étude faisabilité d'un itinéraire de randonnée- lac Aureilhan – CD40	
Rencontre sur la structuration des données naturalistes – CBNSA et OAFS	• Structuration et échange de données naturalistes : présentation des modalités de capitalisation et de diffusion des données naturalistes, avec notamment la mise en place d'un Format Standard de Données régional (FSD) permettant de structurer les observations de manière homogène, et ainsi d'améliorer le partage et la mise à disposition des connaissances entre les acteurs naturalistes ; • Système d'Information sur la Nature et les Paysages (SINP) : organisation régionale du SINP en Aquitaine, présentation des dernières avancées, alimentation de l'Inventaire National du Patrimoine Naturel ; • Inventaire des ZNIEFF en Aquitaine : point d'information sur le lancement de l'inventaire en continu des ZNIEFF en Aquitaine et l'organisation du nouveau secrétariat scientifique.
SAGE des Etangs littoraux du Born et du Buch - Géolandes	Participation aux différentes réunions de la CLE
Réunion/Atelier inventaire de la flore des Landes – CBNSA & CD40	Rencontre permettant de découvrir ou participer au programme d'inventaire et/ou de se familiariser avec l'outil de saisie de l'Observatoire de la Flore Sud-Atlantique et ses fonctionnalités.
Réunion de présentation du plan d'actions pour la reconquête des paysages et la place de la nature en ville – Réseau Aquitain du Paysage	Réunion pour disposer d'une réflexion locale et établir des débats sur la préservation, voire la reconquête, de notre identité paysagère avec, par exemple, un bilan régional de l'appel à projet Plans de paysage et la présentation d'un projet intercommunal original mêlant culture, écologie et paysage

Autre élément important et prévu dans la mission de l'animateur (cf. proposition technique pour l'animation du site) correspond au travail à l'échelle du réseau des animateurs Natura 2000 d'Aquitaine. Ce réseau récemment constitué, permet aux animateurs de mutualiser certaines démarches, d'échanger, et de construire des éléments communs.

Plusieurs journées ont été organisées mais la communauté de communes des Grands Lacs n'a pu participer qu'à la sortie de juin sur les sites dunaires du Porge.

L'avantage de ce réseau est également de mutualiser les connaissances. C'est dans ce cadre qu'une après-midi a été consacré à la mise à jour des sites internet avec deux des animateurs Natura 2000 des sites voisins. Ainsi la formation « création du site internet » suivie en décembre 2014 a pu être bénéfique pour les homologues en charge d'animer leur propre site internet.

L'année 2015 a également été marquée par la mise en place officielle d'une newsletter du réseau, dont la 1^{ère} publication a été lancée début décembre. Celle-ci a notamment pour objectif de fédérer les homologues à l'échelle de la grande région et de permettre la diffusion d'informations à grande échelle afin que celle-ci soit homogène et unique.



COMMUNICATION

C'est un pôle inévitable dans l'animation. L'information des élus, des usagers du site, du public et la mise en place d'outils spécifiques de communication destinés à sensibiliser grands et petits au dispositif Natura 2000 sont primordiales et nécessaires à l'adhésion du plus grand nombre dans la démarche !

Outils et publications

Mise à jour du site internet

La mise à jour du [site internet](#) est inéluctable. En 2015, l'importante actualisation s'est notamment portée sur l'apport de connaissances environnementales. Le parti pris choisi a été de faire découvrir des choses de manière ludique et simple. C'est pourquoi différents outils de connaissance disponibles sur internet ont été intégrés : cas du webdocumentaire sur la Cistude d'Europe, des vidéos de « C'est pas sorcier »,...

[Pour en savoir plus](#), il suffit de se rendre aux rubriques suivantes : Découvrir le site/Habitats et espèces/Les espèces et de cliquer sur l'icône , quand elle est proposée.



Le site est également mis à jour régulièrement au travers des actualités, rubrique idéale pour présenter les événements marquants du site et également pour diffuser au public des informations générales sur la démarche.

Edition de la lettre Natura 2000 n°4

En 2015, l'édition de cet outil de communication s'est poursuivie. L'objet de cette publication, avec une forme « rajeunie » et interactive (cf. intégration de codes QR pour accéder directement au site internet et à la charte Natura 2000), s'est portée sur la signature de la charte et les dernières actualités régionales. A noter, un erratum sera publié dans la prochaine édition car l'article prévoyant d'ôter l'exonération de la TFPNB, dans la loi des finances, n'a finalement pas été acté.

Réunions d'informations auprès des élus

❶ Commission environnement

Une commission environnement de la communauté de communes des Grands Lacs, a été organisée. Réunie en milieu d'année 2015, celle-ci a permis de présenter les actualités du site Natura 2000 et les projets d'animation à mettre en place courant 2016 (par rapport à la stratégie de communication élaborée sur le site).

❷ Conseils municipaux

Mise en place et évoquée lors du COPIL du 26 janvier 2015, l'animatrice a poursuivi la « tournée » des conseils municipaux pour présenter la démarche Natura 2000 dans chaque commune. En nouveauté des projets potentiels sur leur commune sont présentés aux élus, afin qu'ils puissent se projeter et comprendre l'intérêt concret de la démarche.

Deux présentations ont eu lieu à :

- Pontenx-les-Forges, en mai 2015
- Luë, en juin 2015.

Il est normalement prévu que l'animatrice passe ainsi dans toutes les communes concernées, mais si certaines semblent intéressées (Aureilhan, Bias, Saint-Paul-en-Born,...), d'autres ne répondent pas à l'appel.

Manifestations publiques et animations

Une seule manifestation publique est actuellement organisée dans le cadre de la journée mondiale des zones humides. Depuis 2013, la communauté de communes s'attache à réunir, autour de cette journée, les différents gestionnaires et acteurs de préservation des milieux naturels afin de montrer au public la réelle importance de ces milieux. Elle s'est déroulée le 30 janvier 2015 à Gastes.

Suite à celle-ci, une réunion de bilan a été organisée car il est apparu utile de réorganiser les sorties à l'échelle même du site Natura 2000, voire du bassin versant... De plus, les thématiques imposées n'étant pas toujours simples à respecter, il a été décidé de mettre en place une thématique commune (identique chaque année) et logique par rapport à la période : l'observation des oiseaux et de petits mammifères ou amphibiens.



Par ailleurs, conjointement avec les partenaires locaux, il a été décidé de proposer la découverte des zones humides aux scolaires. Cette activité est difficilement réalisable en février mais peut s'effectuer dans le courant de l'année scolaire et notamment à partir des mois de mars et avril.

Pour ce faire, une brochure permettant de présenter la démarche, les acteurs impliqués et la a été éditée et envoyée à tous les établissements scolaires.

Formations & sensibilisation

Suite à la sollicitation des membres de l'ACGELB pour disposer d'une base de connaissance sur la flore locale présente dans les marais du Born, l'animatrice Natura 2000 a organisé deux demi-journées sur les rives des étangs de Parentis-Biscarrosse et Cazaux-Sanguinet. Ces sorties ont permis aux bénévoles de parfaire leur reconnaissance végétale, une activité toujours utile notamment lorsqu'ils sont sollicités durant les sorties qu'ils organisent.

A l'issue de ces visites, ils se sont confectionné un carnet de photos et de notes, leur permettant d'avoir toutes les informations requises.

GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIÈRE

Gestion administrative

Cette étape comprend différentes missions : l'organisation de réunions, la réalisation de bilans annuels d'activités, et la mise à jour du DOCOB (activité qui n'est pas encore effective sur le site).

Gestion financière

La réalisation et le suivi des dossiers de demandes de subventions et l'évaluation des budgets font également partie des missions de l'animateur Natura 2000.

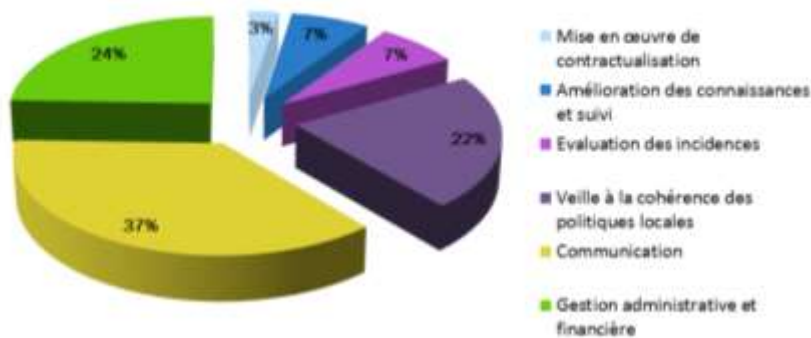
A la communauté de communes des Grands Lacs, l'animatrice est notamment épaulée par le service financier sur ces questions. Quelques réunions de suivis ont donc été organisées pour préparer et suivre les différentes demandes en cours.

BILANS

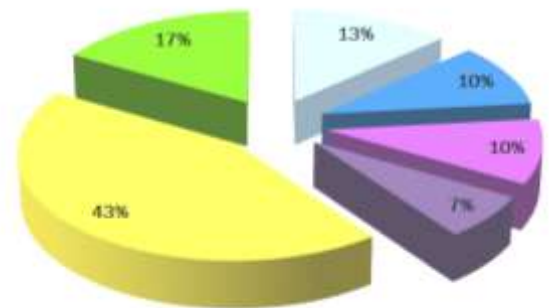
Bilan humain

150 jours ont été consacrés à l'animation du site des zones humides de l'arrière dune des pays de Born et de Buch, sur les 9 mois de l'animation.

Répartition des missions d'animation du site FR7200714 sur l'année 2015 (04/2015 - 12/2015)



Prévisionnel Répartition des missions



De légers écarts sont notables entre la répartition prévisionnelle, annoncée lors de la demande de subvention et la répartition réellement effectuée mais c'est un exercice difficile. Les différences s'expliquent également par :

- Le changement (retardé) du programme de développement rural hexagonal masquant les informations sur les financements alloués aux contrats. La mise en œuvre de la contractualisation a donc été revue à la baisse.
- L'implication de la structure animatrice dans la veille de nombreuses démarches locales et dans le réseau des animateurs Natura 2000.
- La constitution des nouveaux dossiers administratifs issus de la nouvelle autorité de gestion : la Région.

Synthèse

Il est difficile de conclure de manière objective sur la première période complète d'animation tant le contexte administratif et financier a été complexe.

Ces deux caractéristiques expliquent le report des jours consacrés à la mise en œuvre de la contractualisation sur des tâches plus générales comme la gestion administrative et la veille locale.

Hormis ces difficultés, le prévisionnel a relativement été respecté.

Ce bilan permet de mettre en exergue les résultats suivants :

- La communication est toujours une mission importante sur ce site Natura 2000 et elle s'accompagne désormais de la veille locale. Avec seulement quelques outils (lettre Natura 2000, site internet,...) et une volonté affirmée d'être présent dans différentes réunions, nous avons déjà des résultats satisfaisants en termes d'adhésion à la démarche. De nombreux volontaires s'investissent d'eux mêmes, ainsi en développant et animant de nouveaux outils, le site des zones humides de l'arrière dune des pays de Born et de Buch gagnera en reconnaissance en faveur des milieux et des espèces.
- L'amélioration des connaissances est également une mission essentielle, surtout sur un domaine aussi vaste qui nécessite constamment des mises à jour et des précisions ! Il est toutefois nécessaire de disposer de formations et d'informations pour cibler les espèces prioritaires et mettre en place les protocoles utiles.

Perspectives

En 2016, différentes missions seront à poursuivre ou à mettre en œuvre en priorité afin de parvenir aux objectifs fixés dans le DOCOB :

- La conception d'outils de communication ludiques et pratiques et la mise en œuvre des animations proposées en 2015 (sortie scolaire JMZH,...),
- la mise en œuvre de la contractualisation et l'animation de la charte :
 - a. De nombreux milieux sont à restaurer en faveur des habitats, des espèces ou des habitats d'espèces. Il faudra les prioriser et étudier leur faisabilité avec les maîtres d'ouvrages potentiels.
 - b. La transmission de connaissances sur les contrats reste une mission importante ; il convient de poursuivre les rencontres et la communication à ce sujet.
 - c. La charte commence à être reconnue, différentes associations envisagent de la signer ; les engagements seront officialisés en comité de pilotage, l'information sera relayée largement.
- la participation active à la vie du réseau. Au travers du réseau Natura 2000, à l'échelle locale ou plus large, l'animateur peut :
 - a. s'informer des dernières actualités,
 - b. s'imprégner des actions menées sur les autres sites,
 - c. mutualiser les forces et les idées pour mettre en place des missions ou animations.

*Tous les documents nécessaires à la compréhension de ce bilan
(cahier des charges d'études, compte-rendu de réunion, brochure, lettre,...)
sont disponibles à la demande, auprès de l'animateur Natura 2000*